



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers 14

Nbre de présents : 9

Nbre de votants : 13

Date de la convocation

15/05/2024

Étaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Claude SAVATIER, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Séverine ESNAULT, Morgan RAIFFE, Romain NUEIL.

Étaient absents/excusés :

Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER (pouvoir à E. MICHEL), Françoise GRANDE (pouvoir à JL MICHEL), Jean-François HESLOT (pouvoir à M. RAIFFE), Yves Le MEUR (pouvoir à G SAUVION)

Secrétaire de séance : M. Morgan RAIFFE

Ordre du jour :

1. **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)** de la commune
2. **Enquête publique**
 - Ferme des éoliennes à Chenevelles
3. **Crèche**
 - Convention de mise à disposition du personnel communal à la MCL
4. **CAPC**
 - Désignation d'un suppléant pour la CLECT
 - Fonds de concours 2024
5. **SRD Energie Vienne** : redevance d'occupation du domaine public 2024
6. **Département**
 - Dotation Activ 3 de 27 200€ pour 2024
7. **Personnel**
 - Contrat d'apprentissage Tom VELLUET
8. **Points divers**

Début de séance à 20h

Point 1 : Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR) de la commune

Madame le Maire informe que dans le cadre de la ZAENR, la commune a lancé une concertation aux habitants via site internet, site Illiwap, et article de presse sur la NR du 29/04 au 19/05/2024. Une dizaine d'avis et de propositions sur les ZAENR ont été réceptionnées et en donne lecture. *Après discussion, le Conseil Municipal statue sur les zones identifiées, et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour transposer les éléments à la Préfecture.*

Point 2 : Enquête publique

- Ferme des éoliennes à Chenevelles

Madame le Maire rappelle qu'une enquête publique a eu lieu à Chenevelles du 15/04/24 au 17/05/2024 sur la demande d'autorisation environnementale pour l'installation et l'exploitation d'un parc éolien à Chenevelles.

Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur ce projet.

Point 3 : Crèche

- Convention de mise à disposition des agents du service technique de Coussay les Bois auprès de la MCL pour la crèche.

PV du 23/05/2024

Madame le Maire informe que la PMI a validé le 13/05 dernier l'ouverture de la crèche et a pu démarrer le mardi 21 mai.

Un contrat de location du bâtiment de la crèche a été établi entre la MCL et la commune, avec un montant de loyer de 500€ mensuel.

De plus, il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition des agents du service technique de Coussay les Bois à la MCL, permettant ainsi de facturer les interventions des employés communaux.

Après discussion, le Conseil Municipal valide la convention de mise à disposition des agents du service technique de Coussay les Bois à la MCL pour l'entretien de la crèche.

Point 4 : CAPC

- Désignation d'un suppléant pour la CLECT (Commission Locale d'Évaluations des Transferts de Charges)

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner un délégué suppléant pour la CLECT

Après un tour de table, Mme Elisabeth MICHEL est désignée comme déléguée suppléante de la CLECT auprès de la CAPC.

- *Fonds de concours 2024*

Madame le Maire propose de solliciter Grand Châtellerault via le fonds de concours pour le dossier remplacement des luminaires énergivores par les lanternes LED, pour un montant de 11 851,85€.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette demande de fonds de concours auprès de Grand Châtellerault.

Point 5: SRD Energie Vienne

- Redevance 2024 d'occupation du Domaine Public des réseaux électriques

Madame le Maire donne lecture du courrier de SRD concernant l'attribution de la redevance d'occupation du domaine public qui s'élève à 239€ pour 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, valide l'attribution de 239€ par SRD Energie Vienne.

Point 6 : Département : dotation Activ 3

Madame le Maire informe que dans le cadre du dispositif ACTIV, du volet 3, la dotation est de 27 200€ pour 2024, et demande qu'elle soit affectée à la voirie.

Le Conseil Municipal prend acte de cette subvention ACTIV 3 pour 2024 et sera affectée au programme voirie.

Point 7: Personnel

- Contrat d'apprentissage de M. Tom VELLUET

Madame le Maire informe que le CNFPT a accepté le financement de la formation du CAP jardinier-paysagiste de M. Tom VELLUET.

Par conséquent, il va être nécessaire d'établir le contrat d'apprentissage à compter du 01/07/2024 pour une durée de 25 mois.

Et de prendre aussi une délibération afin d'avoir recours aux jeunes d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits réglementés.

Après un tour de table, le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Madame le Maire pour signer le contrat d'apprentissage de M. Tom VELLUET ainsi que tous les autres documents s'y réfèrent.

Point 8 : Points divers

- Logement de l'école

Madame le Maire informe que les travaux du logement de l'école sont quasiment terminés.
Pour la location, quelques visites ont été faites, seulement 3 dossiers ont été déposés.

- Caravane des Sports

La commune va accueillir la Caravane des Sports le mardi 16 juillet au City stade.

- Sentiers de randonnée

Madame le Maire informe qu'un rendez-vous avec Mme Valérie CARBONEL de Grand Châtellerault a eu lieu récemment.

Dans un premier temps, il faudrait lui proposer 2 boucles en respectant le cahier des charges des sentiers de randonnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Elisabeth MICHEL

Le Secrétaire
Morgan RAIFFÉ

